



Assemblée Générale 2024 de l'association Valloire Nature Et Avenir.

Mercredi 14 mai 2025



Au Programme:

Début 18h00

15'

- Décompte des adhérents présents pour Quorum:

10'

- Rapport Moral du président

10'

- Rapport financier

10'

- Questions/Discussions

15'

- Élection CA , Vote

- Fin avant 19h

(Nous serons déconnectés de Zoom à 18h30. Il faudra se reconnecter avec l'autre lien)

Quorum

- L'assemblée peut se tenir valablement à partir du moment où 25% des membres sont présents ou représentés.
- En 2024, l'association comptait 81 familles soit un quorum à 20 familles.
- Aujourd'hui 15 familles présentes + 21 Bons pour pouvoir = 36 familles représentées
- Donc l'assemblée générale peut se tenir valablement

Valloire Nature Et Avenir: notre association



- Rappel:
 - Création le 7 janvier 2004. L'ASSOCIATION a 20 ans!!!
 - Association agréée Intérêt général (2006)
 - Adhérents/donateurs en 2024 (79 familles)
- Notre objectif: **(inchangé)**
 - Préservation du cadre de vie et de l'environnement sur Valloire:
"Garder un territoire qui permette le rêve"
- Nos activités **(inchangé)**
 - Agir en tant qu'Association de Protection de l'environnement sur Valloire.
 - Organisation d'animations "environnement"sur Valloire

Notre Ambition (inchangée)

- Gardons un Territoire qui permette le rêve



Valloire Nature Et Avenir

Ce que nous avons fait en 2024



1. Urbanisme , Domaine Skiable, Environnement

- Appel du jugement annulant le SCOT
 - Suivi de appel contre le jugement qui annule le SCOT SPM
 - Participation aux réunions pour la création du nouveau SCOT (Atelier tourisme, diag, PAS, DOO)
- Appel de la municipalité annulant le Plan d'Urbanisme (PLU2021)
 - Participation à l'audience au TA pour le jugement recours contre le PLU → annulation
 - Suivi de appel contre le jugement qui annule PLU 2021 (qui inclut projet Club Med)
- Création du nouveau SCOT
 - Participation a 3 réunions pour création du nouveau SCOT en tant que PPAs
- Suivi création du nouveau PLU
 - Lettre au Maire pour demander à être PPA pour le nouveau PLU
- Suivi compte rendu conseils municipaux

2. Loisirs motorisés en espaces Naturels: Soutenir les actions contre leur extension

- Suivi de la Foire du 4x4

3. Communication/ Animation Participation vie de la station/ divers

- Organisation Pot chez Hortense Haillereau Chal Val d'or (association a payé les boissons)
- Communication aux adhérents edelweiss info mise à jour du site web
 - 1 bulletin email (4 pages) ey plusieurs email Edelweiss-Info

4. Financer l'association / Opérer

- Cotisations, Réunions de bureau + Réseau montagne Savoie+ Relations FARSM

Status du recours contre le SCOT Pays de Maurienne



Contexte: SCOT Pays de Maurienne

- o Le volet touristique intègre le projet Club Med mais aussi 6 extensions de domaine skiable
- o le SCOT pays de Maurienne a été voté en Mars 2020. 3 recours ont été déposés contre le SCOT pays de Maurienne suite aux nombreuses critiques lors de l'enquête publique.
- o Le SCOT est exécutif. Les communes ont donc modifié leurs PLUs pour intégrer les UTNs touristiques contenus dans le SCOT dont Valloire

En 2021

- o Face à la multiplication des projets d'extensions de domaine skiable PLUs, FNE dépose un référé suspension en Février 2020
- o Le 15 avril 2021, le tribunal administratif émet un jugement suspension sur 5 des UTNs touristiques du SCOT jusqu'au jugement sur le fond. 15 avril 2021

En 2022

- o Présentant le jugement, le SPM annonce la suppression de plusieurs UTNs (la croix du Sud, l'extension du domaine skiable de Valloire vers l'Aiguille noire. Mais rien sur le Club Med. Pour le domaine skiable, rien n'empêche la SEM de saucissonner le projet pour arriver au même résultat

En 2023

- o Le jugement du Tribunal Administratif du 30 mai 2023 annule le SCOT dans sa totalité
- o Le SPM annonce faire appel du jugement pour avoir des "clarifications" et lance l'élaboration d'un nouveau SCOT dont le contenu en termes d'UTN touristiques n'est pas clair (1ere série d'ateliers en décembre 2023)

En 2025

- o Le jugement du Tribunal Administratif du 30 mai 2023 annule le SCOT dans sa totalité
- o Le SPM annonce faire appel du jugement en Août 2023.
- o Plusieurs mémoires en 2023/2024
- o Audience est fixée par la cour d'appel au 2 juin 2025
- o Jugement un mois plus tard

Un nouveau SCOT a été relancé:

- o Activités du nouveau SCOT: atelier tourisme, diagnostics, PAS, DOO . Au final, le SCOT ne contiendra pas le projet Club Med (aucune UTN) mais le projet être réintroduit ultérieurement via une DPMEC (SCOT, PLU)
- o Finalisation du projet SCOT votée par le SPM fin Avril 2024.
- o Calendrier : 3 mois de consultation PPA, enquête publique mi-aout à fin septembre, Publication du SCOT prévue fin 2025/début 2026

Status du recours contre le PLU de Valloire



Contexte: PLU de Valloire

- SCOT SPM intègre les UTNs Club Med et extension du domaine skiable (avril 2020)
- La municipalité intègre ces projets dans le PLU
- En tant que PPA, nous avons déposé nos observations [Voir résumé ici](#).
- La Mission régionale de l'AE a [un avis très critique sur le PLU de Valloire](#)
- L'enquête publique a eu lieu en Novembre 2020. (260 Observations négatives sur 280!) [Voir article de presse ici](#).
- Le CE donne un avis favorable assorti de 7 réserves (Janvier 2021)
- La municipalité valide le PLU le 30 avril 2021
- VNEA dépose un recours au TA contre le PLU (Club Med,) le 30 juin 2021

2022:

- Mémoire en défense de la commune de Valloire début 2022
- Réplique de VNEA pour répondre au mémoire de la commune de Valloire

2023:

- Mémoire en défense de la commune de Valloire
- Réplique de VNEA pour répondre au mémoire de la commune
- ANNULATION DU SCOT sur lequel s'appuie le PLU : projet club Med

2024

- Annulation du PLU de Valloire par un jugement juillet 2024
- Appel de la municipalité contre ce jugement en Septembre 2024 et Lancement d'un nouveau PLU en parallèle

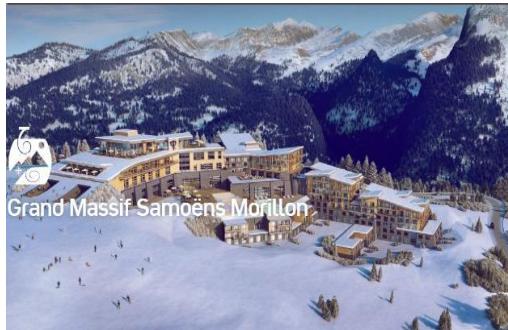
2025

- Plusieurs Mémoire en réponse
- Audience et jugement attendu fin 2025 (avec une marge d'erreur)



Les réalisations et Projets du Club Med (Maj Mai 2025)

Samoëns: 2017



Grand Massif Samoëns Morillon

Le bie Les Arc Panorama 2018



Alpe d'Huez 2019



La Rosière 21



Tignes + Val d'Isere 2022



La Rosiere2 + SerreChe 2024



Les projets:

San Sicario 2024-2026

Morzine-Avoriaz, La Plagne, Valloire

Projet de Doublement du CA



Ouverture



Fermeture



Des difficultés car des stations commencent à dire NON (Voir la Clusaz)



Capacité lits constante dans les Alpes

Pas de création d'emplois (=transfert), 100% bétonisation

Bilan carbone catastrophique, Développement non durable

Perspectives 2025



- Urbanisme
 - Appel SCOT SPM .
 - Suivi PLU de Valloire
 - Appel PLU Valloire
- Animations
 - Topo Neige
 - Pas de conférences
- Coopération avec les Associations partenaires
 - Fédération Française des Associations de Résidents de Station de montagne
 - FNE Savoie, Mountain Wilderness, Paysage de France, CAF, VEM, VET, La Harde, ...



club alpin français
Fédération française des clubs
alpins et de montagne
VIVRE
en Maurienne





Rapport Financier

Trésorière: Gisèle Duverney-Prêt

Bilan Financier (3/3)

Tableau Financier présenté lors de l'Assemblée Générale VNEA 2023 du 14 Mai 2024

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
RECETTES										
adhérents	6596	8230	6846	7324	9614	12074	3713	3640	8064	3242
cotisations	6216	6894	4548	6469	9614	12050	3713	3238	5994	2827
Produits Financiers (Livret A)	354	520		105		24				
	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
DEPENSES										
Adhesion et Support Associatif	85	45	40	80	80	60	140	120	0	0
Affranchissement Communication adhérents	76	76	76	101	373	317	388	212	182	163
Topo Neige	0	-63	2435	0	0	0	0	0	100	60
Exposition photo	0	0	0	0	0	-82	895	147	166	137
Animation Ete (Conferences, Stages, Festival)	0	0	0	0	0	0	0	0	60	52
Projection Films (Festival,...) + Concours Photos	0	0	0	0	0	-82	895	147	326	249
Papeterie Communication et Calendrier	0	0	0	0	0	0	0	90	393	250
Divers	2575	12518	2314	4049	9044	6793	703	3100	6029	4995
	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
RESULTATS hors achats, ventes exceptionnelles et provisions					8617	10741	1587	1975	5224	2335
RESULTATS	3861	-4347	1981	3094	117	4985	1587	-29	1134	-2414
SOLDE	10926	7065	11412	17181	13337	13720	2979	2891	2920	-1458

Résultat positif 3886€ avec une réserve significative pour faire face à l'appel du SPM (SCOT) et de la mairie de Valloire (PLU).



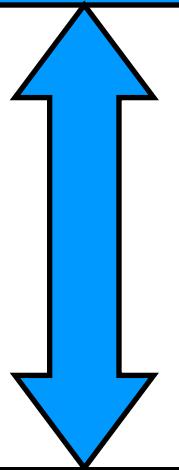
Question/Discussion

Tous

Valloire Nature Et Avenir: notre organisation



Les adhérents



Le conseil d'administration:
12 administrateurs (voir liste dispo suivante)
Réunions: au moins 2 fois/an

Le bureau

Regis de Poortere
(Président)

Hélène Michaud
(Secrétaire)

Gisele Duverney-
Prêt
(Trésorière)

Les statuts

Vote AG 2024

- Vote du rapport moral: unanimité **Oui**
- Vote du rapport financier: unanimité **Oui**
- Election du conseil d'administration par 1/3
 - Regis de Poortere 2024, **Oui**
 - Marie Helene Debrus 2024, **Oui**
 - Gisèle Duverney-Prêt 2024 **Oui**
 - Bernard Canac 2024 **Oui**
 - Année de renouvellement des Membres du CA: MF Martin 2025, Francois Ailleret 2025, Marie Talbot 2025 , Marie Helene Debrus 2025, Hélène Michaud 2026, Philippe Ligneau 2026, Hortense Hallereau 2026, Gilles Tahon 2026, Regis Vankate 2026,
- Adhésion: 10€ membre, 20€ membre bienfaiteur, 30 € membre grand bienfaiteur (réduction d'impôt 66%) **Oui**

Election du Bureau

- A la suite de l'AG, le conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau Bureau:
 - Secrétaire: Helene Michaud **Oui**
 - Trésorière: Gisele Duvernet **Prêt Oui**
 - Président: Regis de Poortere **Oui**